

La réorganisation de la *Saskatchewan Co-operative* est entrée en vigueur au début d'août 1952. Depuis lors, tous les biens immobiliers des sociétés filiales (*Saskatchewan Pool Elevators Limited*, *Saskatchewan Pool Terminals Limited*, *Modern Press Limited* et *Saskatchewan Co-operative Livestock Producers Limited*) sont loués à la société-mère, devenue le seul organe d'exploitation; les filiales deviennent des sociétés-actionnaires. Tout en effectuant cette réorganisation interne, on a demandé à la législature de la Saskatchewan de modifier la loi spéciale constituant la société de manière à changer son nom de *Saskatchewan Co-operative Producers Limited* à celui de *Saskatchewan Wheat Pool*.

La *Co-operative Fire and Casualty Company*, constituée en vertu d'une loi fédérale spéciale sanctionnée le 30 juin 1951, a obtenu un permis d'exploitation le 5 mai 1952. Elle a commencé à vendre de l'assurance-incendie et de l'assurance-automobile le 1^{er} juillet 1952. Au début, la société faisait affaires surtout en Saskatchewan et dans les provinces Maritimes, mais elle se propose d'étendre ses services à toutes les provinces où ils seront recherchés par des coopératives ou des coopérateurs.

La *Saskatchewan Federated Co-operatives*, dont le siège est à Saskatoon, a accepté des plans qui prévoient la construction, au coût de \$5,500,000, d'un rajout et des additions à la raffinerie coopérative de pétrole de Regina. L'*Interprovincial Co-operatives Limited*, de Winnipeg (Man.), a loué un établissement de mise en conserve à Beamsville (Ont.), où elle se propose de mettre des fruits et légumes en boîte pour les vendre sous étiquette "co-op" aux coopératives en gros partout au pays.

Vente des produits.—La valeur globale des produits agricoles vendus par les coopératives au Canada s'est élevée à \$927,589,172 en 1951-1952. Ce chiffre, le plus fort jamais déclaré, surpasse de 158 millions celui de 1951. A l'exception des œufs et de la volaille, de la fourrure, du tabac et des produits de l'érable, tous les produits de la ferme ont accusé une avance, notamment les céréales, les bestiaux et les produits laitiers. Les œufs et la volaille ont enregistré la baisse la plus prononcée, les prix des œufs ayant diminué vivement durant l'année.

Les coopératives de céréales sont les plus importants organismes de vente coopérative au Canada. Après une mauvaise année, en 1950-1951, par suite de la qualité inférieure de la récolte, le chiffre d'affaires des coopératives de céréales a augmenté de 95 millions en 1951-1952 pour s'établir à 432 millions. La récolte de 1951 dans l'Ouest a été de qualité relativement basse, mais les exportations ont atteint un niveau presque sans précédent et les ventes domestiques ont augmenté. Les prix du blé sont demeurés fermes au cours de toute la campagne. Ceux de l'avoine et de l'orge, élevés en 1951, sont demeurés constants en 1952.

Le revenu monétaire des fermes provenant de la vente de produits agricoles par l'intermédiaire de coopératives a augmenté de 7 p. 100 environ de 1950-1951 à 1951-1952, tandis que le volume des ventes a augmenté de près de 20 p. 100. Les coopératives ont vendu 35.7 p. 100 de tous les produits agricoles mis sur le marché au Canada en 1951-1952. Voici les pourcentages correspondants de divers produits (entre parenthèses, ceux de l'année précédente): produits laitiers, 25.1 (25.8); bestiaux, 32.4 (21.4); volaille et œufs, 8.3 (12.2); laine, 83.8 (87.5); céréales, 54.7 (56.9); fruits et légumes, 23.4 (27.1); produits de l'érable, 23.6 (41.2); tabac, 65.7 (95.6); miel, 28.9 (27.5).